

Frapper au portefeuille

Des structures publiques aux États-Unis d'Amérique ont touché plus de 500 millions de dollars de la firme AstraZeneca condamnée pour avoir promu un médicament hors indication (1).

Promotion hors autorisation de mise sur le marché. Une action conjointe des ministères étatsuniens de la Justice et de la Santé a contraint la firme AstraZeneca à payer une forte amende pour promotion hors indication de Seroquel[®] (*quétiapine*, un neuroleptique dit "atypique", sous autorisation temporaire d'utilisation en France au 3 septembre 2010) (1).

En dehors de ses indications officielles dans les troubles bipolaires et la schizophrénie, la firme a promu Seroquel[®] entre 2001 et 2006 dans de nombreuses autres situations : comportement agressif, maladie d'Alzheimer, anxiété, angoisse, démence, dépression, insomnie, etc. (1).

Pour mettre fin aux poursuites, la firme AstraZeneca a accepté de payer 300 millions de dollars au gouvernement fédéral et 220 millions aux différents États plaignants : il s'agissait en effet de plaintes d'institutions publiques, reprochant à la firme d'avoir accru illégalement les dépenses des assureurs publics tels que Medicare ou le département des anciens combattants (1).

"Dessous-de-table". Le procureur général a également condamné la firme pour le versement de "dessous-de-table" ("kick back") à des médecins pour écrire des articles (voire seulement prêter leur nom comme auteurs) ou donner des conférences de "formation continue" sur des utilisations hors indication de Seroquel[®] (1).

Routine. Les actes incriminés dans cette affaire par le procureur général ne sont pas des exceptions : ils ont été très souvent déplorés ces dernières années. Il est intéressant de voir ce qu'un État, déterminé à récupérer des sommes indûment prises en charge par la collectivité, parvient à obtenir d'une firme en réparation.

Il est sain aussi de voir un procureur général appeler un chat un chat, et appeler "dessous-de-table" la rémunération de la participation de médecins à des activités pseudoscientifiques mais bel et bien commerciales. Voilà de quoi redonner un peu de couleur au débat sur les conflits d'intérêts, et sur les relations ambiguës de certains leaders d'opinion avec les firmes.

Prévenir plutôt que réparer. Certes, les assureurs publics ont été "remboursés" des dépenses induites par la promotion injustifiée du médicament. Mais cela n'effacera pas les effets indésirables qui ont touché les patients ainsi (mal)traités.

Surtout, on pourrait imaginer et souhaiter un autre équilibre des forces. Par exemple avec une recherche clinique financée directement par la collectivité, et non sous-traitée aux firmes rémunérées par les ventes de médicaments (2). Avec des agences du médicament financées directement par la collectivité, mieux à même d'encadrer des firmes moins influentes. Etc.

©Prescrire

.....
Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- "AstraZeneca confirms \$520 million deal for US off-label marketing of Seroquel, as HHS details action; court approves suits against Merck&Co over Vioxx"
Site www.thepharmaletter.com consulté le 18 mai 2010 : 3 pages.

2- Prescrire Rédaction "Comment éviter les prochaines affaires Vioxx?" *Rev Prescrire* 2005 ; 25 (259) : 222-225.

